

# La centrale de dilution



## Fiche pratique juin 2021

### Utilisation

Ne pas changer les réglages de dilution préalablement mis en place

Prévoir un affichage résumant le mode de fonctionnement de la centrale

#### Vérifier quotidiennement :

- La conformité du produit et de la dilution (cf recommandations du fabricant),
- le niveau du produit dans le bidon (noter sur le bidon la date d'ouverture),
- l'intégrité des tuyaux (absence d'air à l'intérieur, tuyau non opaque, non coudé et non percé)

Nettoyer-désinfecter la centrale par essuyage humide avec un détergent-désinfectant

### Risques

- Une mauvaise gestion de la centrale de dilution peut être à l'origine de la **contamination du produit final** se répercutant ensuite sur les surfaces traitées.
- **Les professionnels doivent donc être formés** à l'utilisation et la maintenance de la centrale.

### Maintenance

La **maintenance préventive** doit être prévue dans le cahier des charges établi lors de sa mise en place. Elle est à réaliser au moins une fois par an par le prestataire.

Une **maintenance curative** peut être nécessaire dans le cadre de l'identification d'un réservoir environnemental. La centrale de dilution fera l'objet d'investigations à la recherche de présence de micro-organismes.

#### Points à contrôler :



- 1 - La **concentration du produit** délivré,
- 2 - Les **buses** (adaptées à la concentration et à la dilution des produits),
- 3 - L'état des **accessoires** et des **joints** (changés si nécessaire)

Une **maintenance régulière, le respect des bonnes pratiques d'utilisation ainsi que l'entretien quotidien de la centrale de dilution limitent sa contamination, assurent une bonne dilution du produit et garantissent la qualité du traitement des surfaces.**

### Dysfonctionnement

**Tout dysfonctionnement doit être signalé au responsable du service : Ainsi on évite le risque de mauvaise dilution du produit et donc de l'inefficacité de son action sur les surfaces. En cas de doute sur la concentration délivrée, elle peut être vérifiée par le prestataire ou directement par auto-contrôle à l'aide de bandelettes réactives.**